

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Electeur

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET CRITIQUE

Première année.—No. 41.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 23 Fevrier 1867.

L'ELECTEUR,

JOURNAL REDIGÉ DANS LES
INTERETS DEMOCRATIQUES

PAR

UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PARAIT LE SAMEDI.

Au No. 47 Rue St. Marguerite, St. Roch.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'abonnement est de \$ 1.50, par année, payable d'avance; pour la ville et de \$ 1.00 pour la campagne. Ceux qui discontinueront devront le faire par écrit un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Tarif des Annonces.

Toute annonce n'excédant pas dix lignes :	
2 insertions.....	\$ 0. 38
4 ".....	0. 63
8 ".....	1. 25
24 ".....	2. 00
48 ".....	3. 57
Toute annonce n'excédant pas vingt lignes :	
2 insertions.....	\$ 0. 50
4 ".....	0. 85
8 ".....	1. 50
24 ".....	3. 00
48 ".....	5. 00

Toutes lettres, correspondances, &c. doivent être adressées FRANCO, à A. GUERARD et Cie. EDITEUR, Propriétaire Rue Ste. Marguerite, No. 47.

L'ELECTEUR.

Se vend chez M. E. Balzaretto, No. 39, Rue du Pont; St. Roch; M. G. A. Delille, Manufacturier de tabac, Faubourg St. Jean; M. Hardy, libraire, Basse-Ville; M. Bellerive et Lafore, Maison des Bains, Haute-ville; M. Bastien, barbier, rue St. Joseph; M. Marier, barbier, rue St. Joseph; M. Crémazie, libraire; J. William's Barbier, côte du Palais, M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR.

23 FEVRIER.

NEAL MALONE.

ETUDE DE MŒURS.

De la patience! repartit M. O'Connor avec un hochement de tête parfaitement désastreux, à voir; de la patience, dites-vous, Neal?

—Oui dit Neal; et sur mon âme, si vous n'iez que çaie dit de la patience, je vous casse la tête!

—Ah! Neal, reprit l'autre, je ne le nie pas; car bien que j'enseigne la philosophie et les mathématiques chaque jour de ma vie, je suis moi-même à l'école de la patience nuit et jour. Non, Neal, j'ai désappris à nier quoi que ce soit. Je n'ai jamais contredit personne, depuis quatorze ans, hors de ma classe! Il m'est arrivé une fois d'exprimer l'ombre d'un doute il y a une douzaine d'années; mais depuis lors, j'ai renoncé même à douter. Ce doute était un dernier effort pour maintenir mon autorité domestique; mais il m'en a coûté.

—Eh bien, dit Neal, si vous avez de la patience, je vais, depuis un bout jusqu'à l'autre; vous raconter ce qui m'afflige.

—J'aurai de la patience, dit M. O'Connor.

à dessus, d'une voix indignée, le tailleur lui narra sa déplorable histoire.

—Vous m'avez déjà conté cela cinquante fois, dit M. O'Connor, lorsqu'il l'eut entendu. Vous n'avez l'esprit trop martial pour une vie pacifique. Si vous suivez mon avis, je vous enseignerai à rider la calme surface de votre existence. Prenez une femme. Depuis vingt-cinq années, j'enseigne la philosophie et les mathématiques; je ne suis pas mal versé non plus dans l'étude du mariage; et, je le déclare, c'est ma solennelle et mélancolique opinion que si vous prenez une femme avant que vous ayez été enchaînés ensemble, trois mois, vous n'aurez plus à vous plaindre d'aucune surabondance de paix et de tranquillité.

—Entendez-vous par là qu'une femme me ferait peur? dit le tailleur se levant d'un air délibéré pour aller prendre son bâton. Répétez donc, je vous en prie, ces paroles-là, pour que je vous écrive d'importance.

—Neal, dit le maître d'école avec douceur, je ne veux pas me battre; j'ai en trop souvent le dessous pour j'aurais osé espérer une telle victoire. Mon énergie est depuis longtemps avaporée. Ne savez-vous pas combien il a fallu rétrécir mes habits depuis ces cinq dernières années? Ecoutez-moi, Neal, et prostérnez-vous devant mes paroles comme si elles sortaient de la bouche d'un prophète. Si vous voulez éviter le luxe d'être malmené, si vous moisissez, comme vous dites, faute d'une raclée, si vous êtes las de vivre en paix, eh bien, prenez une femme. Neal, envoyez-trois mes culottes en toute hâte, car elles y sont attendues. Vous comprenez? Adieu!

M. O'Connor partit sur ses paroles, et Neal demeura, son bâton à la main, à regarder la porte d'un air tout à la fois farouche, méprisent et pensif.

Bien des gens ont le bonheur à leur portée; il ne s'agit que de le savoir. Le tailleur avait été malheureux jusqu'alors parce qu'il faisait fausse route; mais le maître d'école lui suggéra un ordre d'idées auquel Neal s'attacha avec toute l'ardeur d'un tempérament chevaleresque. Il en vint même à s'étonner que l'esprit belliqueux de sa famille eût assez complètement envahi son cœur pour en écarter toute pensée de mariage; ses parents loin d'être aussi exclusifs, n'étaient pas moins disposés au mariage qu'à la bataille. En douter, c'eût été faire une tâche à son écusson; il se demanda donc prudemment à qui, s'il ne se mariait pas, il transmettrait son courage. S'il pouvait le léguer à ceux de ses amis qui se distinguaient par leur couardise, le cas serait tout différent; mais la chose était impossible. Le changement qui se fit en lui, après la visite du maître d'école, frappa de stupefaction tous ceux qui le connaissaient. Les habits qu'il avait témérairement rétrécis, il lui fallut les relargir. Son corps s'épanouissait: son œil était moins enflammé, mais plus brillant. De martial qu'il était, il devint prodigieusement galant; mais il ne fût mener de front son héroïsme et son amour; c'était peut-être en trop demander à un tailleur; sa politique était mieux entendue. Il résolut de dépenser tout son énergie à faire le siège de la nymphe qu'il destinerait à l'honneur de sa couche. Jusqu'alors sa vie avait été un hiver assombri d'ouragans et de tempêtes. Les vertus féroces avaient fait le diable avec lui; chaque parole était un tonnerre chaque regard un éclair; mais à présent tout cela était bien changé. Son existence était un printemps continu.

—Une chaleur fécondante se répandait sur lui; toutes les qualités douces et aimables commençaient à fleurir autour de son cœur; son âme, verdoyait; chacun de ses jours était serein; et si un nuage venait à se montrer, il y avait dessus un

trijon d'arc-en-ciel à califourchon, où était assise une charmante. Ins qui lui souriait d'en haut et semblait lui dire: Pourquoi diantre, Neal, ne prenez-vous pas une femme?

—Neal était assez fin pour savoir que ce qui l'éprouvait, était de l'amour; l'amour seul était capable de le dilater ainsi. Le travail n'était plus un ennemi, il chantait, en causant, du matin au soir.

Honneur éternel soit à Neal Malone pour l'originalité avec laquelle il menait le tendre sentiment! Il ne fit pas comme le vulgaire des amoureux qui commencent par découvrir une jolie fille et deviennent ensuite épris d'elle. Point du tout, il avait sa passion toute préparée à l'avance, toute taillée et toute cousue, toute prête pour celle à qui elle pourrait aller. C'était de l'amour à l'état d'abstraction, mais ne n'était pas cependant du platonisme; le platonisme ne se marie pas. Appelez-le si vous voulez, du socialisme, lequel prend femme et souffre en conséquence.

N'allez pas croire que Neal oublia le service du maître d'école et n'en fut pas reconnaissant comme il le devait. M. O'Connor fut la première personne qu'il consulta au sujet de sa passion. L'âme toute joyeuse, il se rendit chez cet homme mélancolique, et dans l'effusion de son cœur, il lui apprit qu'il était amoureux. —Amoureux, Neal, dit le maître d'école. Puis-je savoir de qui?

—De personne encore en particulier; mais, dans ces derniers temps, je suis diablement épris du sexe en général.

—Et vous appelez cela être amoureux Neal?

—Eh mais! comment l'appellerai-je?

—Est-ce que je n'en suis pas épris?

—Alors ce doit être ce qu'on nomme passion universelle, Neal; mais c'est le premier exemple que j'en vois.

—Je voudrais bien que vous me dissiez comment je dois faire. Je suis heureux comme un prince depuis que j'ai commencé à être épris du sexe et à songer au mariage.

Le maître d'école secoua de nouveau la tête, et parut passablement misérable. Neal se frotta joyeusement les mains, et parut parfaitement heureux. Le maître d'école secoua une seconde fois la tête, et parut plus misérable qu'auparavant. Le bonheur de Neal s'accrut aussi au second frottement de mains.

Or, pour vous dévoiler tout de suite le secret, M. O'Connor n'aurait pas paru si misérable, si Neal n'avait pas eu l'air si heureux, si M. O'Connor n'avait pas paru si misérable. C'était l'effet du contraste.

Neal, dit enfin le maître d'école pouvez-vous, en faisant un effort d'imagination, vous contenter de nourrir votre passion dans la solitude, et aimer le sexe à distance?

—Mais maintenant que je suis amoureux, dit Neal, c'est bien le cas, il me semble de chercher une femme.

—Ah! Neal vous tentez la destinée. Que votre témérité retombe avec toutes ses tristes conséquences sur votre tête.

—Voyons, dit le tailleur, je ne suis pas venu ici pour entendre vos jérémiades, mais pour savoir si vous pouvez m'aider à me marier.

Voilà de quoi il s'agit.

—Regardez-moi, Neal, dit le maître d'école avec solennité. Vous voyez en ma personne depuis quinze années une exemple vivant des inconvénients du mariage. Je ne crois pas que la terre possède de félicité pareille à celle du célibataire. Neal; les moines, du temps jadis étaient tous gras et avaient de doubles mentons; et croyez-moi, Neal, en général tout homme gras est heureux; tel souci ne peut arriver aussi aisément jusqu'à eux; tandis que moi, Neal,

voyez comme je suis décharné, et comme je suis misérable! Vous savez quel homme solide j'étais avant le mariage, et vous savez à quel point il a fallu rétrécir mes habits. Réfléchissez, Neal, je vous en conjure; sinon vous courez grands risques de devenir pareil à moi.

—Peu importe ce que je devienne, dit le tailleur. Je ne puis vous croire assez déraisonnable pour supposer qu'aucun Melone puisse sortir de ce monde sans s'être battu ou marié. Un peu de raison, monsieur O'Connor; si vous pouvez me procurer une femme, je vous promets la première fois de rétrécir votre habit pour rien.

—Eh bien, donc, dit M. O'Connor, que penseriez-vous de Riddy O'Neil, la fille du boucher? Vous qui avez déjà eu le goût du sang, vous pourriez ici le satisfaire d'une manière innocente, si jamais vous redeveniez sanguinaire. Il est vrai, Neal, quelle a le double de votre taille, et le triple de votre force; mais, pour cette raison même, épousez-la, Neal, si vous pouvez.

Les grands animaux sont paisibles; et que de ciel préserve d'une petite femme les célibataires à qui je veux du bien!

—N'en dites pas d'avantage, monsieur O'Connor. Cette fille est précisément celle dont je suis amoureux; et, soyez sans crainte, je triompherai de son cœur si l'homme au monde en est capable. Ah ça, venez chez moi, et nous allons trinquer à mes succès. Qui est-ce qui appelle ainsi?

—Ah! Neal, je connais cette voix; elle a un son perçant qu'on ne saurait méconnaître. Adieu! il faut que je vous quitte. C'est le petit Jack qui crie, je présume, et il faut que j'aille le bercer et lui chanter des chansons comiques pour l'endormir. Neal, encore une fois réfléchissez avant de fuir ce saut dans les ténèbres. Réfléchissez, Neal, je vous en supplie, Adieu!

(La fin au prochain numéro.)

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

QUEBEC:

SAMEDI, 23 FÉVRIER 1867.

LE PIONNIER DE SHERBROOKE.

Dans notre numéro du 15 décembre dernier, nous avons terminé notre article sur l'hypocrisie et la mauvaise foi du *Pionnier*, par ces quelques lignes: "Le *Pionnier* nous a fourni un texte trop fécond pour ne pas revenir sur son malencontreux article de vendredi dernier. Nous sommes déterminés à ne pas lui faire grâce." Voilà ce que nous écrivions, après avoir établi, par une citation empruntée à l'œuvre d'un pape, que la motion de feu le représentant Papin, exhumée dans ces derniers temps par la *Minerve*, comportait un principe qu'une haute autorité avait proclamé. Depuis lors, l'article du *Pionnier* s'est considérablement allongé, au point que les prétendus annexionistes en Canada se trouvent avoir, à l'heure qu'il est, des points de contact avec Bismarck, l'annexionniste prussien. Que Dieu nous sauve des raisonnements du *Pionnier*!

Savez-vous comment les écrivains de ce journal se sont pris pour répondre à notre écrit qui contenait la fameuse citation? En écrivant sur la bande de leur gazette: *Etes-vous sérieux?* Certes, nous l'étions; et il nous était jamais venu à l'idée de jouer avec des textes empruntés aux autorités de l'Eglise. Ces écrivains qualifiaient le *Pays* de diable, l'autre jour; nous savions qu'ils nous traitaient, nous qui procédons un peu de ce vaillant organe des démocrates, en diabolins! Quant à notre article sur la peine de mort, le *Pionnier* est resté muet. C'est qu'il était pris au dépourvu; c'est que nos citations l'avaient abasourdi. Aussi, pourquoi venir se jeter dans la lutte àussi peu aguerri que cela? Il se croyait bien armé de toutes pièces et, en définitive, il n'avait que la défroque de Don Quichotte pour défendre le trône et l'autel! Pourtant, ces citations n'étaient pas nouvelles; nous les avons vues, disséminées dans les ouvrages des écrivains catholiques qui, dans l'intérêt de l'Eglise et

pour la venger des accusations dont elle est l'objet, ont prouvé qu'elle ne marchait pas à l'encontre des idées modernes; que sur les rapports des gouvernants et des gouvernés, sur la peine de mort, sur l'enseignement, sur le progrès enfin elle avait devancé ceux qui ont la prétention d'être les créateurs du libéralisme tel qu'entendu à notre époque. Ils ont été si loin dans cette voie, — on est pas toujours maître de ses théories, — que l'auteur très sincère de *Catholicisme et Démocratie* aurait voulu faire des moines des apôtres d'industrie. On sait que Lacordaire ne pactisait pas avec les croyants au droit divin: Ste. Beuve disait que ce grand prédicateur, quoique religieux, n'était pas légitimiste "par le même train d'opinion." Est-ce que Montalembert pense sur la forme des gouvernements, comme la plupart des conservateurs catholiques du Canada?

Mais revenons au *Pionnier*. Nous n'avons pas l'intention de l'abandonner, nous nous sentions trop fort pour cela, nous avons l'avantage. Les pères de l'Eglise, les papes seconstituaient nos appuis; nous avions des cautions irrécusables. Nous le laissons s'empêtrer jusqu'au cou, quitte à lui tendre une citation pour le sortir de là. Par exemple, il a dit que 89 a enfanté 93; mais qui donc a enfanté 89? Quel beau texte! Au si nous ne le perdons pas de vue; nous avons nos autorités catholiques; elles nous éclaireront suffisamment sur la gestation de cette féconde époque. Mais comment se fait-il que les écrivains du *Pionnier* aient tout à coup, après deux mois, rompu le silence et soient venus nous poser la question suivante, au risque de passer aux yeux de tous pour des habileurs ignorants qu'ils sont? Du reste, voici ce qu'on lit dans ce journal:

MOTION PAPIN.

Nous revenons à la charge touchant les paroles attribuées à Pie VII par l'Électeur et reproduites par le *Pays* et le *Journal de St. Hyacinthe*. Nous promettons de nous en occuper si ces journaux répondent à la question suivante que nous répétons:

"De quel document ont été extraites les paroles, prêtées à Pie VII par notre savant confrère de l'Électeur et reproduites, avec tant de respect pour l'enseignement de l'Eglise par nos pieux confrères du *Journal* et du *Pays*?"

Ainsi, on ne demande pas si les paroles sont véritablement celles du Saint Père, non; on veut connaître le document qui les contient. Si nous voulions terminer la discussion, dans laquelle le *Pionnier* s'engage à ses risques et périls, nous indiquerions de suite l'œuvre, — pas le document, — où se trouvent ces paroles et bien d'autres, tout aussi stupéfiantes les unes que les autres. Nous nous réservons le mérite des coups de la fin; — et pour prouver au *Pays* et au *Journal de St. Hyacinthe*, mis en cause par le *Pionnier*, que nous sommes sincères, que nous n'avons pas voulu tromper personne, que nous ne fabriquons pas de textes, que nous n'avons pas peur des sommations dans le genre de celles reproduites plus haut, nous allons ici même, donner encore quelques citations, tombées de la bouche de ce même Pontife qui entendait si bien la question de l'enseignement des dogmes dans les écoles mixtes et de la "compatibilité de la religion catholique avec le système républicain." Le *Pionnier*, et les conservateurs de son espèce qui préconisent les idées de monarchie dans un pays comme le nôtre, apprendront que Pie VII a dit:

"La liberté, chère au ciel et à la terre, est une des facultés de l'homme; elle est le pouvoir d'agir ou de n'agir pas, mais dans les limites de la loi divine et humaine... Le gouvernement démocratique, mes très-chers frères, n'est point en contradiction avec ces maximes et ne répugne point à l'Évangile; il exige même toutes ces vertus sublimes qu'on apprend qu'à l'école de Jésus-Christ, et qui, si elles sont pratiquées religieusement, feront votre bonheur, la gloire et la splendeur de la République."

Nos lecteurs sont priés de s'arrêter un peu sur ce mot République; il a une grande portée dans le débat que vient de rouvrir notre savant confrère du *Pionnier*.

Le même Pape a dit encore:

"Ne croyez pas que la religion catholique s'oppose à la forme de gouvernement républicain... Oui, mes chers frères, soyez bons chrétiens et vous ferez d'excellents démocrates."

C'en est assez pour aujourd'hui; c'en est trop même. Comme nous venons de le dire, nous ne réservons le soin d'en finir avec les écrivains du *Pionnier*, en leur assénant sur la tête l'œuvre écrite et parlée du Saint Père, qu'un historien de la papauté a qualifiée de "monument de

paix et de sa sagesse, où il établit, par l'application des passages de l'Écriture, la compatibilité de la religion catholique avec le système républicain."

On lit dans le *Pays* de Montréal.

"Le *Pays*, avec le cœur qu'on lui connaît, donne le coup de pied à nos milliers d'incendiés, parce qu'ils ont le malheur de parler généralement sa langue. C'est le même journal qui, ainsi qu'on se le rappelle, annonçait en quatre lignes, dans ses faits divers, le terrible incendie du 14 octobre. C'est, comme on le voit, la continuation de sa sympathie pour la ruine totale de dix-neuf mille de ses semblables. — *Journal de Québec*.

M. Cauchon nous dit cela parce que nous avons reproduit d'un autre journal un petit article disant que l'action du comité de secours de Québec relativement à la distribution et à l'emploi des souscriptions soulevait le mécontentement général.

Ainsi, blâmer ou avoir seulement l'air de blâmer un comité qui, malgré ses bonnes intentions, peut se tromper, cela constitue une preuve d'indifférence envers les incendiés. C'est du nouveau!

Nous avons annoncé en quelques lignes l'incendie du 14 octobre dernier c'est vrai; mais les détails nous manquaient. Ensuite nous avons raconté l'affreux malheur dans tous ses principaux détails. Ensuite nous avons publié l'appel des citoyens de Québec au monde entier. Ensuite nous avons fait nous-même appel à la charité de la France. Ensuite nous avons conjuré nos compatriotes des États-Unis de ne pas rester sourds à la voix de la misère de 14,000 familles. Ensuite nous avons toujours publié les listes de souscriptions qui nous sont parvenues. Ensuite nous avons exhorté nos concitoyens à assister aux concerts, représentations, etc., organisés pour venir au secours des incendiés. En un mot nous avons fait ce qu'il nous était possible de faire pour soulager la détresse de ces malheureux.

M. Cauchon ne croit pas un mot de ce qu'il nous reproche. Mais il éprouve le besoin de se venger d'une manière quelconque de nous, qui avons livré à la connaissance du public des chiffres compromettants pour son indépendance et son honorabilité. Et l'on sait ce qu'il peut faire quand il ressent de ces besoins-là!

LA PEINE DE MORT.

On lit dans l'*Indépendance Belge*, à la date du 18 Janvier:

La Chambre des Représentants a repris le 15 ses travaux interrompus par les vacances du nouvel an.

La discussion du nouveau Code pénal, amendé par le Sénat, avait été portée à son ordre du jour.

Aussitôt le plus grave problème que soulève la révision de notre législation pénale s'est imposé à l'assemblée. La peine de mort sera-t-elle maintenue? M. Thonissen, un des plus anciens et des plus ardents adversaires de la peine capitale, s'est levé pour appuyer une proposition formelle d'abolition déposée par M. M. Guillery, De Wluin, Hagemans, Kervyn, Lambert, Crombez, Vlemineckx, Funck, Le Hardy de Beaujeu et Couvreur.

Un fait nous a surtout frappés dans le remarquable discours de cet orateur, et ce fait le voici: De 1846 à 1856, en France et en Angleterre, la peine capitale a été appliquée à DIX condamnés dont l'innocence a été démontrée trop tard. Dix erreurs judiciaires en dix ans! Une par année. Cela est véritablement effrayant. Et, cependant, on nous dit que les erreurs judiciaires sont aujourd'hui à peu près impossibles, tant la procédure criminelle est parfaite tant est grande la sagacité des juges d'instruction, des procureurs généraux, et des jurés contemporains. On voit ce que vaut cet argument des partisans de la peine de mort. La procédure criminelle est aussi parfaite en France qu'en Belgique, puisque c'est à la France que nous l'avons empruntée. Il n'en est pas moins vrai que dans ce pays une année ne se passe pas sans que le bourreau fasse tomber une tête innocente. Et l'on prétend que les erreurs judiciaires sont des fantômes! Dites que ce sont des revenants, car elles ne reviennent que trop.

La possibilité, la réalité de l'erreur judiciaire est l'argument le plus terrible que l'on puisse invoquer contre la peine de mort. Il en est un autre que M. Thonissen a développé avec cette science de jurisconsulte que ses adversaires politiques ne lui ont jamais niée: l'inutilité de cette peine.

Dans la séance du 16, M. Kervyn de Lettenhove — un autre membre du parti catholique — a soutenu la même thèse que M. Thonissen.

Club des Amateurs Canadiens.

Nous avons assisté mercredi dernier à la représentation des "Brigands du Carouge" donnée par cette compagnie sous la direction habile de M. Jos. Savard.

Annouer que l'on allait représenter les scènes de brigandage, de vol et d'assassinat de 1835, c'était tout naturellement attirer à la première représentation d'une telle pièce tout le public de Québec. Aussi la salle de Musique était-elle encombrée au point que grand nombre de personnes ne purent avoir de sièges. M. M. les amateurs doivent être hautement satisfaits de leur recette.

Aussi quel sujet! quel titre alléchant pour le public! les brigands du Carouge; c'est-à-dire la reproduction, sans danger pour la bourgeoisie ou la vie des spectateurs, de toutes ces scènes qui jetèrent autrefois l'épouvante au milieu de la population. Faut-il être surpris maintenant si la curiosité était si vivement excitée que tout Québec a été enlevé d'emblée?

Disons d'abord un mot des amateurs. M. Dumas a très-bien rempli son rôle de chef des brigands. Cependant les capacités dramatiques de ce monsieur sont assez bien connues et appréciées pour que nous croyions pouvoir, sans lui nuire, nous permettre de lui conseiller de mettre un peu moins d'amphe dans sa déclamation et de varier autant que faire se peut le timbre de sa forte voix quelque peu trop uniforme pour tous les rôles qu'il joue. Cela obtenu, M. Dumas, qui voudra bien prendre en bonne part ce que nous lui disons, ferait réellement un acteur de première force.

Tous les rôles de brigands ont aussi été très bien remplis, et nous signalerons entre autres, M. Mercier dans son rôle de P'tit Loup, et M. Leconte dans celui du Bossu. Ces messieurs ont été comme toujours admirables. Ils ont réellement l'aptitude du théâtre.

M. Gagnon toujours si bienvenu sur la scène, a joué à merveille son rôle d'ancien marchand et de père adorant son enfant. Comment aussi ne pas aimer et adorer Mlle Launière, sa fille, ou plutôt M. Harry Jones qui, à part la voix, joue les rôles de femme à tromper le public et porte avec tant d'aisance et de grâce le costume de la grande dame.

Nous félicitons encore M. M. Drolet, Laporte, Myrand, Landry, Bernard qui se sont très bien acquittés de leurs rôles.

Cette compagnie nous paraît bien choisie et nous l'engageons à continuer ses représentations.

Nous ne dirons qu'un mot, du moins pour aujourd'hui, de la pièce en elle-même, œuvre de M. Faure, jeune français établi à Québec depuis un an ou deux.

Celui qui a lu *La Fille du Brigand* par Eugène Isecuyer et les *Révélation du Crime* par Réal Angers connaît à peu près toute la pièce qui n'est qu'un calque de ces deux ouvrages, arrangé pour la scène.

Cette pièce que nous ne voulons pas trop critiquer au point de vue du mérite littéraire devait nécessairement réussir auprès des spectateurs dont un grand nombre ont été témoins de ces scènes et ont même comme les véritables acteurs des crimes qui y sont représentés.

Malgré ce qu'il peut y avoir de détectueux dans l'ouvrage de M. Faure, considéré comme œuvre littéraire, nous présentons, néanmoins nos sincères félicitations à ce monsieur sur son travail qui a aussi beaucoup de mérite, et nous l'engageons vivement à continuer ses travaux. Il est sûr de rencontrer toujours et surtout l'estime et l'appui de tous les amis de l'étude et du travail; et ces amis sont nombreux à Québec et toujours dévoués.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

Londres, 20 février.

La princesse Alexandra a mis au monde une fille.

Les estimés de l'armée, tel que présentés dans le budget ministériel, ont pris un accroissement considérable sur ceux de l'année précédente.

Berlin, même date.

Les rapports qui viennent des parties de l'Allemagne du Nord, indiquent que les élections se sont faites au profit des libéraux.

Athènes, même date.

Les nouvelles sont parvenues ici que le gouvernement Turque est sur le point d'envoyer un vaisseau de l'état à la poursuite du navire grec Panhellenion, qui a débarqué, dans plusieurs voyages, un grand nombre de volontaires sur l'île de Candie. Un brick armé devait partir de la Grèce pour appuyer le navire, s'il devenait nécessaire.

Londres, 21 février.

La suspension de l'acte de l'habeas corpus en Irlande est prolongée.

Le gouvernement anglais annonce que les aubains pris en flagrant délit de rébellion, seront punis comme pirates.

Le navire à vapeur *Great Eastern*, après avoir subi quelques réparations a été remis à flot sans encombre.

Le Sultan a officiellement informé les grandes puissances d'Europe qu'il s'est décidé à convoquer les représentants des diverses croyances religieuses de l'empire ottoman, dans le but de délibérer sur les mesures à prendre pour une exécution efficace du firman de 1856.

On dit que Stephens n'est pas en Irlande qu'il a été vu à Paris.

Berlin, 21 février.

Le comte Van Bismarck est sérieusement malade.

Nouvelles Importantes.

Correspondance particulière du *Mercury*.

On lit dans ce journal:

Toronto, 22 février.

Le *Globe* a reçu une dépêche d'Angleterre. Le nom de la nouvelle confédération sera CANADA.

Le nom de la province du Haut-Canada sera changé en celui de ONTARIO, et le Bas-Canada s'appellera QUEBEC.

Les autres provinces conserveront leurs noms. Les points principaux du plan de Québec restent ce qu'ils étaient.

Des octrois considérables du trésor fédéral seront accordés au Nouveau-Brunswick.

La couronne aura le pouvoir d'augmenter le nombre des conseillers législatifs jusqu'à un certain point, s'il devient nécessaire, pour éviter tout conflit.

Le contrôle des pêcheries et pénitenciers sera transporté du gouvernement local au gouvernement général.

Tous les privilèges accordés aux écoles séparés du Haut-Canada, seront aussi accordés aux écoles du Bas Canada.

Nous avons besoin à ce journal, d'un compositeur qui ait servi au moins deux ans

Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'à cette date.

Québec.....	56,136,00
Montréal.....	14,238,00
Trois-Rivières.....	865,00
Ottawa.....	1,765,00
Haut-Canada.....	8,914,00
de la Campagne.....	17,282,00
Etats-Unis.....	19,515,00
Prince Edouard.....	1,172,00
Nouveau-Brunswick.....	12,049,00
Nouvelle Ecosse.....	11,042,00
Angleterre Ecosse.....	212,480,00
France.....	934,00
Irlande.....	8,634,00
Allémgne.....	14,00
Le gouvernement du Canada.....	50,000,00
Total	364,450,00

- 60 charges de provisions
- 25 charges de marchandises
- 338 minots de grains
- 5,332 minots de patates.
- 12,000 paires de couvertures de laines.

LES PROCHAINES ELECTIONS PARLEMENTAIRES.

La confédération n'est pas encore passée que les candidats toriens se trémoussent déjà à l'envie, pour se caser dans quelque siège parlementaire, soit dans la législature locale, soit dans la législature centrale.

Le *Gronicle*, de Québec, se fait télégraphier de Montréal que M. le juge Coursol se présentera contre M. Cartier dans la division Est, M. Devlin contre M. Mcgee dans la division Ouest, M. McNaughton contre l'hon. M. J. S. McDonald à Cornwall, M. Chamberlin (de la *Gazette*) contre M. O'Halloran dans Missisquoi, M. McCaulay contre M. de Niverville à Trois-Rivières, et M. T. K. Ramsay contre M. Huntingdon.

M. Devlin battra Darcy McGee à plate couture, s'il se présente contre celui-ci dans la division ouest. Sans sinpaties aucunes pour les Irlandais, D'Arcy McGee a vu ses beaux et ses mauvais jours politiques. Nous nous attendons à ce que, comme toutes les rosses coloniales usées au gareau, il soit casé avant les prochaines élections.

M. Chamberlin, de la *Gazette*, a autant de velléités que de capacités: mais les townships sont trop près des Etats-Unis pour accepter ce candidat du torisme.

Quant à M. T. K. Ramsey, qu'il soit bien heureux que sa conduite dans l'affaire Lamirande ne lui vaille pas un dépoüillement professionnel qu'il a si bien mérité en compagnie des associés du procureur-général du Bas-Canada et de celui-ci même. Père ennemi du bon sens de la justice et de la nationalité canadienne-française ne pourrait être trouvé dans toutes les colonies. Ce n'est pas qu'il soit très dangereux: cependant c'est un outil trempé pour les jobs les plus rudes. Il est bon de le tenir à l'écart. Ce n'est pas dans Bagot qu'il réussira. Son frère, qui avait plus de conscience et plus d'argent que lui, a perdu son argent, bien content de retrouver plus tard sa conscience. M. "T. K." n'a ni l'un ni l'autre à gaspiller: il ferait mieux de garder le peu qu'il a des deux.

On parle fortament de notre ami et collaborateur, M. Rainville, pour représenter le comté de Rouville au parlement local. Nous sommes portés à croire qu'il consentira à accepter le mandat que la grande majorité des électeurs de ce comté est prêts à lui remettre. Mais nous ne sommes aucunement autorisé à l'annoncer. Nous sommes libre cependant de le souhaiter, avec la plus grande sincérité et la plus ferme confiance dans l'efficacité citée d'un pareil mandataire.

M. Chapeleau, avocat, et associé de M. Rainville, viserait, dit-on, au parlement fédéral, et il aurait pris pour cible le comté de Terrebonne, d'autres disent le comté Jacques-Carrier. Tout cela se dessinera plus tard.

Dans le Haut-Canada, les journaux cleargrits font feu et flamme pour raïmer leur parti. Les candidats ne se font pas tirer l'oreille, du reste, quoiqu'il puisse peut-être y avoir, prise chez quelques-uns.

Le *Times* de Hamilton est d'avis que les libéraux du Haut-Canada fassent tout en leur pouvoir pour se faire élire en aussi grand nombre que possible. La pensée que le torisme accaparerait la représentation et le patronage sous la confédération lui répugnent excessivement. Aussitôt la confédération ouïe di-il, la coalition doit être dissoute, et la grande lutte des principes, entre le torisme et le libéralisme, doit recommencer avec plus de zèle et plus d'ardeur que jamais. Il y va de l'intérêt public suivant notre confrère. Pauvre intérêt public, il est le prétexte de beaucoup d'actions dont il n'est pas mobile.—*l'Union National*.

LA CONFEDERATION.

N'allez pas si vite, messieurs les fédéralistes. Le câble transatlantique n'est pas infallible. Il en a donné la preuve hier, en donnant à entendre que le bill de la confédération avait subi sa première et seconde lectures dans le parlement impérial. Nous croyons que le bill a été tout simplement présenté dans la chambre des lords, et nous attendons avec confiance la discussion dans la chambre des communes.

LES ANNONCES.—Il n'y a pas de pays où l'on ait autant de préjugés contre l'annonce qu'en Canada. Et pourtant que de personnes qui ne doivent leur fortune qu'au journal. Nous en trouvons un exemple récent dans la presse de Londres. Un marchand anglais bien connu de Londres vient de faire présent aux propriétaires du *Télégraphe* d'une presse à imprimer valant \$25,000. Ce don est accompagné d'une lettre ainsi conçue : "J'ai jeté les fondements de ma fortune en annonçant convenablement dans votre journal, et en annonçant encore j'ai amassé la fortune qui me permet de vous offrir ce témoignage de reconnaissance."—*Gazette de Sorel.*

VARIETES.

—Un voleur s'est introduit avec effraction dans la boutique d'un épicier ; il est surpris au moment où il emportait une énorme caisse de thé arrivée la veille de Chine.

Devant le magistrat, il s'est défendu avec une noble indignation.

—Je suis entré chez l'épicier, c'est vrai, Votre Honneur, mais je vous jure que c'était seulement pour prendre le thé!—*l'Ere Nouvelle.*

Sterne qui traitait assez mal sa femme faisait un jour devant Garrick l'éloge de l'amour conjugal. "L'homme qui maltraite sa femme, dit-il, mériterait que sa maison lui brûlât sur la tête." Je pense en ce cas que votre maison est assurée, repliqua Garrick.

ENTRE DEUX COCHERS.—Quelle année! fait Jean en secouant son double collet ruisselant de l'eau tous les jours! On n'a jamais rien vu de pareil! Y comprends-tu quelque chose, toi? —Dame! répondit Pierre, puisque la terre tourne, faut croire qu'à présent c'est la mer qui est par-dessus.

ENTENDU DANS UN BAL.

—Mademoiselle, je viens de jouir du plaisir de vous voir danser le cotillon.

—Vous êtes bien aimable, monsieur.

—Vous le dansiez avec frénésie....

—Moi!... vous faites erreur.... je le dansais avec M. Sylvestre!.....

Un enfant battait un chien. Théophile Gautier passe et s'arrête.

—Pourquoi cette dureté? fit le passant compatissant.

—Médor ne veut pas me suivre, il sait pourtant que je suis pressé d'arriver au chemin de fer.

—Mais il ne comprend pas, votre chien!

—Il ne me comprend pas? il y a trois ans qu'il est avec moi!

LE GLANEUR.

ANNONCES

THIBAUDEAU, THOMAS & CIE.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes,

Ameriaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Québec, à Montréal, Thomas, Thibaudou et Cie. à Manchester, Thomas et Thibaudou.

F. SIMARD.

MARCHANDISES SECHES

TRES BAS PRIX.

No 58, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.



VERITABLE CONSERVATEUR DES DENTS.

PHILODONTE

ODORANT

DU

Dr. POURTIER Chirurgien-Dentist.
Preparation Hygienique Scientifiquement

Pour Purifier la Bouche,

CONSERVER

LES GENCIVES ET LES DENTS

A VENDRE

Chez tous les Pharmaceins.

TRAITÉ DE GÉOMETRIE

PAR

CHARLES BAILLARGE, ecr.,

Ce magnifique volume de 800 pages est à vendre par le soussigné, à son bureau à la Corporation. Rue St. Louis.

PRIX :—12s. 6d.

CHRYSANDRE JUNEAU.

AU SERPENT D'OR.

DYSPEPSIE.

Remèdes contre la dyspepsie, les mauvaises digestions et les constipations

Z. FORTIER & Cie.



Citrate de Magnésie granulée

Magnésie calcinée.

Carbonate de Magnésie.

Magnésie fluide de Murray.

" " de Dinneford.

Poudre de Gregory.

Du Parry's Revalenta Arabica.

Robinson's Patent Barley.

" " Gruau breveté.

Dr. Leras syr : de phosphate de fer.

Amers de Hooffland (Allemand.)

Amers de Hostetter.

Eau de Vichy (Eau par excellence.)

Pastilles de Vichy.

Eau minérale de Ste. Geneviève.

RESTAURANT.

DE

L. E. GAGNE

No 1 Rue des Glacis, Faubourg St. Jean.

Vins, Liqueurs, Bière, Cigarres de choix.

etc., etc., etc.

A VENDRE OU A ECHANGER.

UNE superbe maison en bois, contenant quatre logements, située l'autre côté du Pont Dorchester. Le propriétaire désirerait échanger pour des terrains incendiés à St. Roch. Cette propriété est avantageusement située pour un poste de commerce.

S'adresser à

D. DAVIDSON, 30

Propriétaire.

No. 33 Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 1867.

ETABLISSEMENT

DE ALFRED VENNEN

AU BAS DE LA RUE GRANT, ST. ROCH.

Cet établissement, où sont installées les meilleures machines à vapeur pour scier, évider et raboter le bois de construction de maisons, prend chaque jour un accroissement considérable, et est mis en état de satisfaire avec promptitude et libéralité aux commandes qu'on voudra bien confier à son propriétaire. L'étendue du terrain sur lequel est érigé ce bel établissement industriel permet à M. Vennen d'y garder un assortiment considérable de bois et autres matières propres à construire et qu'il peut disposer à des conditions on ne peut plus libérales.

M. Vennen prend occasion de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et tâchera d'y répondre avec le même empressement et la même libéralité.



A. SAVARD.

HORLOGER DE LA MARINE.

60 RUE ST. PIERRE 60.

BASSE VILLE.

Réparations de Chronomètre, Montre, Pendule, Baromètre, Boîte-à-Musique, &c., faites avec soin et à des prix modérés.

N. B. La réputation d'habileté dont il jouit, et la longue expérience qu'il a acquise dans son art, lui font espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage.

C. NOREAU.

HORLOGER & BIJOUTIER,

RUE DU PONT, ST. ROCH,

QUEBEC.

Tient constamment un assortiment de Bijoux, tel que : MONTRES, BAGLES, BRACELETS, &c.

C. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.



MAGASIN DE CHAUSSURES

JOSEPH LECLERC.

32 Rue Craig, St. Roch, 32

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. PRIX MODÉRÉS.



S. D. VACHON.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.

S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 32 1/2 rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

A VENDRE OU A LOUER

POSSESSION IMMEDIATE.

Une maison à deux étages, en pierre de taille, sur la rue de la Reine, No. 101.—Termes de paiement faciles et titres incontestables.

S'adresser à M. Joseph Braton, rue Richardson ou au notaire soussigné

FRANS. HUOT

QUÉBEC, 22 DÉCEMBRE, 1866.

12, Rue du Pont.

RECOMMANDATION.

L'imprimerie de L'ÉLECTEUR exécutera tous les travaux typographiques qu'on sera disposé à lui confier; elle apportera la plus intelligente activité à satisfaire les personnes qui voudront bien la favoriser de leurs commandes.

A. GUERARD & CIE.